REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES - Ve CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES des 4 et 11 MARS 1973



Paul BERNARD

Candidat Réformateur

Electrices, Electeurs,

Pour moi, être un élu parlementaire constitue l'obligation d'être celui qui, ayant obtenu la confiance de l'électorat, se doit de la justifier pendant toute la durée de son mandat.

Cela nécessite, de la part de cet élu, l'obligation d'être en contact permanent avec les habitants de sa circonscription, chercher les problèmes existants, étudier les solutions possibles, se faire le porte-parole et le défenseur des causes propres à favoriser le développement de sa Circonscription.

En bref, être celui sur qui chacun peut compter et auquel on ne s'adresse pas en vain.

Il doit être également l'acteur parlementaire qui, par ses interventions, ses conseils, ses votes, participe activement et dans le strict respect des options qu'il a prises au cours de sa campagne électorale, à la vie du pays.

Voilà ma profession de foi.

Il n'est pas dans mes intentions d'exposer, ici, par le détail, le programme REFORMATEUR qui est le seul à avoir été élaboré et chiffré avec précision dès le début, clairement et sans faux fuyant.

Que l'on sache seulement que les buts poursuivis sont au nombre de cinq, à réaliser sans heurt, en cinq ans.

1°) **La sécurité en libérant l'homme de l'économie et en le garantissant concrètement contre les risques de la société de production.**

2°) **Le déblocage des équipements collectifs constituant le bénéfice du français, prouvant que les prélèvements d'impôts sont utilisés pour son bien-être.**

3°) **L'installation du pouvoir régional par le transfert à une Assemblée régionale élue au suffrage universel direct, qui désignera, elle-même, un Président de région aidé d'un Conseil économique et social, destiné à promouvoir et à aménager au mieux le secteur qui sera soumis à sa gestion.**

4°) **L'argent public sera partagé, comme étant le bien commun, et sera géré avec un souci de responsabilité et servira, en priorité, au besoin public ; cela implique une réforme fiscale faisant, enfin, régner la justice.**

5°) **L'économie réformatrice, par la défense des travailleurs. La réforme du plan, la réforme du pouvoir économique dans le travail et l'entreprise, débloqueront la Nation de l'immobilisme.**

Exposés brièvement, ce sont les grands engagements que prennent, d'ores et déjà, les REFORMATEURS et qu'ils s'attacheront à faire triompher contre l'apathie de la majorité actuelle et les promesses démagogiques qui viennent, tant de ceux-ci que de la coalition socialo-communiste.

Le sérieux doit triompher.

Aussi, suis-je certain que l'électorat ne se laissera pas abuser et comprendra qu'en votant REFORMATEUR, il peut donner sa confiance à des hommes qui feront tout pour prouver qu'ils l'ont méritée.

Paul BERNARD
OFFICIER MINISTERIEL

Suppléant : **Alain FRUGIER**
Conseiller Municipal
d'Antibes-Juan-les-Pins

IMP. "CANNES-AZUR" - TÉL: 39-00-84